

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à la nouvelle demande concernant la crémation animalière, qui suit l'évolution sociétale vis-à-vis des animaux domestiques reconnus comme "un être vivant doué de sensibilité". D'après l'étude de marché, il y a 175 864 foyers possesseurs de chiens ou de chats dans le Maine-et-Loire. Le taux de mortalité est de 6% et une famille sur deux (environ 88 000) souhaite procéder à une crémation.

Il n'existe actuellement aucun crématorium animalier sur le département du Maine-et-Loire.

Ainsi le projet est éloigné des crématoriums existants et vient donc répondre aux besoins en crémations animalières dans le département.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Projet de conception générale : mars à juillet 2019

Consultation des entreprises : septembre à novembre 2019

Période de préparation du chantier : janvier à février 2020

Chantier crématorium : mars à octobre 2020

Équipement technique four, filtration : septembre 2020

Chantier extérieur : septembre à octobre 2020

Essai et mise en route - Autorisation ouverture ERP : octobre-novembre 2020

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le crématorium aura une activité moyenne annuelle de 1 060 crémations collectives et 1 580 crémations individuelles.

Le crématorium comprendra un four, installé dans un local dédié, attenante à une salle d'introduction du cercueil.

Une installation de filtration des rejets atmosphériques, répondant aux normes en vigueur, sera également installée dans la partie technique.

Au niveau de l'accès de la parcelle, le crématorium sera implanté dans la zone d'activité des Fontenelles et l'accès se fera via le boulevard des Fontenelles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est uniquement soumis à l'évaluation environnementale au cas par cas au titre de l'article R122-2 du Code de l'Environnement.

Concernant les ICPE, le projet est soumis à autorisation (rayon d'affichage : 1 km) A-1 pour la rubrique 2740 "Incinération de cadavres d'animaux de compagnie". La réalisation du dossier ICPE n'a pas encore débuté.

Le projet est soumis au permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de la parcelle	0,3 ha
Bassin versant intercepté :	0,2 ha
Surface totale :	0,5 ha (< 1 ha)
Surface bâtie - emprise au sol	240 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**Zone d'activités des Fontenelles
49320 Brissac Loire Aubance

Lieu-dit Les Fontenelles ZA 55

Coordonnées géographiques¹Long. 0°25'31"O Lat. 47°20'32"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se trouve à plus de 1,7 km au sud-ouest de la zone de projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type II n°520004470 "Forêt de Brissac"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc le plus proche est le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine dont les limites les plus proches du projet se trouvent à environ 2,7 km à l'est.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Maine-et-Loire a été approuvé par arrêté le 19/12/2014. Mais la commune de Brissac-Loire-Aubance n'est pas concernée par ce PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne se situe ni sur un bien inscrit au patrimoine mondial ni sur sa zone tampon. Il existe plusieurs monuments historiques sur la commune. Mais ces monuments se trouvent tous à plus de 1,6 km de la zone de projet. Il n'y a pas de site patrimonial remarquable à proximité de la zone de projet. Le plus près se trouve à 2,8 km à l'est.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la carte sur les milieux potentiellement humides de la France métropolitaine du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (réalisée par l'INRA et Agrocampus Ouest), une partie de la zone de projet se trouve sur un milieu potentiellement humide (probabilité assez forte) - Voir annexes 7.1 et 7.2. Cependant le terrain a été remanié lors de la mise en place de la zone d'activités.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concerné par le Plan de Prévention des Risques Inondation du Val d'Authion, approuvé le 29/11/2000 et révisé partiellement le 22/05/2006. Ce plan est à nouvelle actuellement en cours de révision. Néanmoins le plan concerne en réalité les anciennes communes de Saint-Rémy-la-Varenne et Saint-Saturnin-sur-Loire qui ont été incluses à Brissac-Loire-Aubance le 15 décembre 2016. La zone de projet est éloignée de toutes zones inondables. La commune n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se trouve au sein de la Nappe du Cénomaniens.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la ZSC n°FR2000633 "Cavités souterraines le Buisson et la Seigneurie (Chemillier)", à environ 6,5 km à l'est de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau consommée par le crématorium proviendra du réseau communal d'eau potable (pas de prélèvement direct dans le milieu naturel via un forage). Les utilisations de l'eau concerneront les besoins en eau potable estimée à quelques m3 par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas envisagé de mouvements de terre modifiant la parcelle.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas envisagé de mouvements de terre modifiant la parcelle.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le zone de projet n'est concernée par aucune ZNIEFF, ZICO, ZPS, PNR... Impacts en phase travaux liés au chantier (impacts temporaires) : - risques accidentels de pollution du milieu naturel (hydrocarbures...), susceptibles d'affecter la flore et la faune présentes aux abords du chantier. - risques de dérangements et de perturbations locales liés à la présence de de l'homme ainsi qu'aux bruits, poussières et vibrations éventuels du chantier. Impacts permanents .
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidence sur ces zones étant donné les émissions limitées du projet et surtout l'éloignement de ces zones par rapport au projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidence sur ces zones étant donné les émissions limitées du projet et surtout l'éloignement de ces zones par rapport au projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet est actuellement une zone semi-urbanisée, car il s'implantera sur une nouvelle zone activités prête à recevoir des entreprises. De plus, le projet ne concerne qu'une surface réduite. Ainsi le projet n'entraînera aucune consommation significative d'espaces naturels, agricole forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Brissac-Loire-Aubance ne fait pas l'objet d'un PPRT. La zone d'activités est en retrait des routes fréquentées.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme vu précédemment la commune est concernée un PPRn Inondation, mais la zone de projet n'est pas concernée. Le projet se trouve en zone à aléa fort pour le retrait-gonflement des argiles. La commune ne se trouve qu'en zone de sismicité 2 soit un aléa faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions atmosphériques engendrées par le projet respectent les recommandations des autorités sanitaires et ne présentent donc pas de risque sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par le crématorium reste très faible (personnel et visiteurs).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic engendré par l'activité du crématorium sera source de bruit. Cependant, l'impact du crématorium sur le trafic et donc sur le bruit engendré par le trafic est très faible. Les ventilateurs d'extraction/refroidissement des fumées du crématorium seront également sources de bruit. Ils fonctionneront exclusivement en période diurne. De plus, la valeur d'émergence est faible. Ainsi l'impact sonore du crématorium sur son environnement sera minime. Les habitations les plus proches se trouvent à environ 300 m au sud.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En dehors des périodes de chantier (impact temporaire), le crématorium n'est pas susceptible de générer des vibrations dans l'environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les fumées du crématorium produites par la crémation contiennent des polluants.</p> <p>Cependant la mise en place, d'un système de filtration permet de réduire les concentrations rejetées, permettant des rejets conformes à la réglementation. Installation conforme au minima à la loi du 28 janvier 2010 ou à toute autre évolution réglementaire, même au niveau européen.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment qui imperméabilisera la zone nue actuelle. La zone d'activités prévoit la collecte des eaux de ruissellement des parcelles avec évacuation vers le réseau pluvial communal (voir annexe 8). L'exutoire du réseau est un bassin de rétention au nord de la zone des Fontenelles., assurant une régulation hydraulique et une traitement qualitatif (abattement de la pollution) des eaux avant rejet vers le ruisseau des Fontenelles.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le crématorium rejettera des effluents domestiques inférieurs à une dizaine d'équivalent-habitants. Les eaux usées seront collectées par le réseau d'eaux usées strict de la zone d'activités des Fontenelles (diamètre 200 mm) jusqu'au réseau d'eaux usées existant boulevard des Fontenelles (diamètre 200 mm) (voir annexe 8). Les effluents du crématorium rejoindront ainsi la station d'épuration communale de Brissac-Quincé.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets seront des ordures ménagères (papiers, gobelets vides,...).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'études s'implante dans une nouvelle zone d'activités prête à recevoir des entreprises. Ainsi le projet n'aura pas d'impact sur quelque activité humaine que ce soit.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'existe qu'un projet référencé approuvé sur la commune de Brissac-Loire-Aubance : l'extension de la zone d'activités des Fontenelles. Or le projet de crématorium se situera justement dans cette extension. Il n'y aura donc pas d'effets cumulés.

Par ailleurs, concernant les projets de crématorium, aucun n'est prévu à proximité de la zone de projet et il n'existe aucun crématorium animalier dans le département.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un système de filtration permettra de réduire les concentrations de polluant des fumées de crémation rejetées dans l'atmosphère, permettant des rejets conformes à la réglementation. L'installation sera conforme a minima à la loi du 28 janvier 2010 ou à toute autre évolution réglementaire, même au niveau européen.

Concernant les nuisances sonores, le site ne fonctionnera pas en période nocturne.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexes 7.1 et 7.2 : Localisation du milieu potentiellement humide (5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée)

Annexe 8 : Plan du réseau d'assainissement de l'extension de la zone d'activités des Fontenelles (6.1. Emissions)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ST Melaine sur Aubance

le, 12/11/2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

